



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
17 février 2023
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2966/2017^{*,**}

<i>Communication soumise par :</i>	N. S. et consorts
<i>Victime(s) présumée(s) :</i>	Les auteur(e)s
<i>État partie :</i>	Fédération de Russie
<i>Date de la communication :</i>	27 février 2017 (date de la lettre initiale)
<i>Question(s) de fond :</i>	Liberté de religion

Le 23 juillet 2021, le Comité a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 2966/2017, les auteur(e)s ayant retiré leur plainte et l'ayant prié d'en cesser l'examen.

* Adoptée par le Comité à sa 132^e session (28 juin-23 juillet 2021).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Wafaa Ashraf Moharram Bassim, Yadh Ben Achour, Arif Bulkan, Mahjoub El Haiba, Shuichi Furuya, Kobayyah Tchamdja Kpatcha, Carlos Gómez Martínez, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Hernán Quezada, Vasilka Sancin, José Manuel Santos Pais, Changrok Soh, Hélène Tigroudja et Gentian Zyberi.

